

# Théories criminologiques sociologiques

## Titulaire

Carla NAGELS (Coordonnateur)

## Mnémonique du cours

CRIM-C406

## Crédits ECTS

5 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

Deuxième quadrimestre

## Contenu du cours

Ce cours visite les différentes théories criminologiques de la naissance de cette discipline jusqu'à nos jours. Il tend à livrer une analyse sociologique et épistémologique de ces différentes théories en les situant dans leur contexte social d'émergence et en analysant leurs apports à la discipline. Il met l'accent sur le fait que la criminologie s'est construite à partir de savoirs épars dont la cohérence est à questionner. La criminologie et son histoire est traversée par des luttes entre différentes disciplines, des incompréhensions réciproques, mais aussi de l'accumulation de savoirs sur le crime et sa prise en charge.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Livrer aux étudiants une étude sociologique des différentes théories criminologiques afin qu'ils puissent se situer dans les débats contemporains (parfois houleux) qui traversent cette discipline.

## Pré-requis et co-requis

### Cours co-requis

CRIM-C201 | Introduction à la criminologie générale | 5 crédits

### Cours ayant celui-ci comme co-requis

MEMO-C501 | MémoireRecherche | 15 crédits

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Exposés oraux soutenus par des notes de cours. Lectures obligatoires. Les étudiants doivent suivre les travaux pratiques. Il leur est demandé de lire un ouvrage et d'en faire une analyse critique (épistémologique et méthodologique). Ils présenteront leur travail lors des séances de travaux pratiques.

## Autres renseignements

### Contact(s)

Secrétariat facultaire (Katia Veulemans) : 02.650.39.41

## Méthode(s) d'évaluation

Autre

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen oral qui porte d'une part sur la restitution de la matière, d'autre part sur la capacité de l'étudiant de faire preuve de réflexivité.

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Un quart des points est réservé à la note obtenue pour les travaux pratiques.

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | **Master en criminologie** | finalité Spécialisée/bloc 1